



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission des
Affaires intérieures,**

**chargée des Pouvoirs locaux,
de la Sécurité et de la Prévention,
des Cultes, de la Simplification
administrative, du Transport rémunéré de
personnes et de la Lutte contre l'incendie et
l'aide médicale urgente**

**RÉUNION DU
MARDI 9 DÉCEMBRE 2025**

SESSION 2025-2025

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de
Binnenlandse Zaken,**

**belast met de Plaatselijke Besturen,
de Veiligheid en Preventie, de Erediensten,
de Administratieve Vereenvoudiging,
het Bezoldigd Vervoer van Personen
en de Brandbestrijding en
Dringende Medische Hulp**

**VERGADERING VAN
DINSDAG 9 DECEMBER 2025**

ZITTING 2025-2026

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkorting en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Demande d'explications de Mme Clémentine Barzin 5

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant l'absence prolongée de la bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean.

Discussion – Orateurs :

Mme Clémentine Barzin (MR)

M. Mathias Vanden Borre (N-VA)

M. Mounir Laarissi (Les Engagés)

Mme Fadila Laanan (PS)

Mme Cécile Jodogne (DéFI)

M. Bernard Clerfayt, ministre

Question orale de Mme Fadila Laanan 17

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant les risques liés à la centralisation des zones de police bruxelloises.

Question orale de Mme Angelina Chan 22

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

INHOUD

Vraag om uitleg van mevrouw Clémentine Barzin 5

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de langdurige afwezigheid van de burgemeester van Sint-Jans-Molenbeek.

Bespreking – Sprekers:

Mevrouw Clémentine Barzin (MR)

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA)

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés)

Mevrouw Fadila Laanan (PS)

Mevrouw Cécile Jodogne (DéFI)

De heer Bernard Clerfayt, minister

Mondelinge vraag van mevrouw Fadila Laanan 17

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de risico's van de centralisatie van de Brusselse politiezones.

Mondelinge vraag van mevrouw Angelina Chan 22

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

concernant l'état d'avancement du projet de
crématorium animalier en Région de
Bruxelles-Capitale.

betreffende de vordering van de plannen voor
een dierencrematorium in het Brussels
Hoofdstedelijk Gewest.

1103 Présidence : Mme Aline Godfrin, présidente.

1105 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME CLÉMENTINE BARZIN**

1105 à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

1105 concernant l'absence prolongée de la bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean.

1107 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- La bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean, Catherine Moureaux, a annoncé la prolongation de son absence, après avoir suspendu ses activités début février 2025 suite à un « épuisement professionnel sévère ». Du côté du MR, nous souhaitons bien évidemment que sa santé se rétablisse dans les meilleures conditions. Toutefois, nous sommes de plus en plus préoccupés par les conséquences que peut avoir cette vacance du pouvoir sur la bonne gouvernance communale.

Les signaux d'alerte sont en effet nombreux sur les plans tant institutionnel qu'administratif et financier. Tout d'abord, rappelons que la commune est soumise depuis 2013 à un plan financier. Autrement dit, pour combler son déficit, elle bénéficie du soutien du Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales, qui permet l'octroi de prêts dans le cadre de l'assainissement financier des pouvoirs locaux. En contrepartie, la commune s'engage à respecter un plan visant un retour à l'équilibre budgétaire, sous la supervision d'un inspecteur régional.

Or, aux dernières nouvelles, le budget 2023 de Molenbeek présentait un déficit important, avec un écart de 9 millions d'euros, et celui de 2024, un déficit de 11 millions. La commune était donc contrainte de prendre des mesures rigoureuses pour retrouver l'équilibre à l'horizon 2025-2027. Il est, par ailleurs, important de souligner que, parmi les onze communes bénéficiant de ce mécanisme régional, seule Molenbeek ne respecte pas la trajectoire budgétaire qui lui a été fixée. Pour ce qui est du budget 2025, celui-ci a été rendu exécutoire du fait du non-respect des délais par la commune, sans validation de la tutelle régionale et sans aucune information relative au déficit.

Parallèlement, la commune est confrontée à de graves défis socioéconomiques et sécuritaires. Les fusillades se multiplient et le territoire est devenu un terrain favorable au trafic de drogue.

1109 Le ministre fédéral de l'Intérieur a réagi en mettant en place un plan grandes villes incluant un axe spécifique sur Bruxelles, ainsi que le renforcement de la police judiciaire fédérale avec 40 enquêteurs supplémentaires.

La commune a également des responsabilités, mais un bourgmestre faisant fonction ne peut présider le conseil de police. Ainsi, depuis cette absence, aucune mesure concrète

Voorzitterschap: mevrouw Aline Godfrin, voorzitter.

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de langdurige afwezigheid van de burgemeester van Sint-Jans-Molenbeek.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans).- De burgemeester van Sint-Jans-Molenbeek, Catherine Moureaux, heeft laten weten dat haar ziekteverlof verlengd werd. Sinds begin februari 2025 zat ze al thuis met een burn-out. De MR-fractie hoopt uiteraard dat ze zo snel mogelijk herstelt. We maken ons echter steeds meer zorgen over de gevolgen van haar afwezigheid voor het bestuur van de gemeente.

Er bereiken ons namelijk tal van alarmsignalen op institutioneel, administratief en financieel vlak. De gemeente krijgt sinds 2013 steun van het Brussels Gewestelijk Herfinancieringsfonds van de Gemeentelijke Thesaurieën en is daardoor onderworpen aan een financieel plan dat moet leiden tot een begrotingsevenwicht.

Volgens de laatste berichten vertoonde de begroting van de gemeente voor 2023 een tekort van 9 miljoen euro en die voor 2024 een tekort van 11 miljoen euro. Bijgevolg moest de gemeente strenge maatregelen nemen om tegen 2025-2027 een evenwichtige begroting te bereiken.

Overigens is van de elf gemeenten die een beroep doen op het genoemde fonds, Molenbeek de enige die zich niet houdt aan het opgelegde begrotingstraject. Tegelijkertijd wordt de gemeente geconfronteerd met ernstige sociaal-economische en veiligheidsproblemen. Het aantal schietpartijen neemt toe en Molenbeek is een drugsnest geworden.

De federale minister van Binnenlandse Zaken werkte een grootstedenplan uit. Daarnaast krijgt de federale politie veertig extra speurders.

Ook de gemeente heeft haar verantwoordelijkheden, maar een waarnemend burgemeester kan de politieraad niet voorzitten.

n'a été prise : aucun arrêté de police, aucun couvre-feu, alors que la bourgmestre avait recouru à de tels dispositifs durant la précédente mandature.

Ajoutons que de nombreuses entraves à la loi communale sont constatées : les réponses aux conseillers communaux leur parviennent souvent en dehors des délais légaux, parfois après plusieurs rappels. Les services peinent à fournir les informations demandées, faute de moyens humains et d'organisation. Enfin, les séances du conseil communal sont fréquemment perturbées par des tensions, du désordre et des interruptions compromettant le bon déroulement des débats et le fonctionnement démocratique.

Au vu des anomalies relevées dans les derniers comptes annuels, vous avez annoncé un contrôle renforcé de l'inspection régionale des finances. Comment ce renforcement a-t-il été appliqué et quels en sont les résultats ? Quelle est la qualité de la collaboration entre les inspecteurs régionaux et la commune ?

Par ailleurs, les comptes de 2023 ont été déposés tardivement en 2024, ce qui, selon vos déclarations en commission, a empêché la mise en œuvre de mesures correctrices. Qu'en est-il à ce jour ? Quelles sont les prochaines échéances ? La commune devait élaborer un plan financier pour la période 2025-2027 incluant des mesures supplémentaires visant à restaurer l'équilibre budgétaire. Où en est-on aujourd'hui ? Comment justifier l'absence de communication aux conseillers communaux sur l'état du déficit pour 2025 ? De quelle manière la tutelle a-t-elle statué sur ce budget ? Est-il à l'équilibre ?

Concernant l'absence de la bourgmestre, confirmez-vous que, selon la nouvelle loi communale, la Région ne peut démettre un bourgmestre ou un échevin qu'en cas de négligence grave ou d'inconduite notoire ? Pourriez-vous préciser ces conditions ?

Peut-on considérer que la fonction de bourgmestre pourrait rester vacante indéfiniment, alors même que la commune traverse une situation politique et sécuritaire particulièrement sensible ? La Région a-t-elle évalué l'impact de cette vacance politique sur la gouvernance communale ?

Enfin, quelles actions la Région a-t-elle entreprises pour contrôler le respect de la loi communale ?

¹¹¹¹ **M. Mathias Vanden Borre (N-VA)** (en néerlandais).- *La bourgmestre molenbeekoise Catherine Moureaux n'exerce plus ses fonctions depuis le mois de février. Elle annonce aujourd'hui un retour début 2026, mais rien ne le garantit.*

Entre-temps, le bourgmestre suppléant socialiste Amet Gjanaj assume ses fonctions, mais de nombreuses questions et interpellations des conseillers communaux restent sans réponse, et l'administration ne rend pas pleinement compte de ses actes.

Sinds burgemeester Moureaux afwezig is, werd er in Molenbeek dan ook geen enkel politiebepsluit genomen.

Daarnaast zijn er nog problemen: vragen van gemeenteraadsleden worden vaak te laat beantwoord, de diensten hebben niet de middelen om gevraagde informatie te bezorgen en de vergaderingen van de gemeenteraad worden verstoord door chaotische toestanden.

Als reactie op de onregelmatigheden in de recentste jaarrekeningen kondigde u meer controles door de gewestelijke inspectie van financiën aan. Wat leverde dat op? Hoe werken gewestelijke en gemeentelijke inspecteurs samen?

De rekeningen voor 2023 werden te laat ingediend, wat corrigerende maatregelen onmogelijk maakte. Wat is de huidige stand van zaken? De gemeente moest een financieel plan opstellen voor 2025-2027 met maatregelen om een begrotingsevenwicht te bereiken. Hoeveel staat ze daarmee? Hoe verklaart u het gebrek aan communicatie over het tekort voor 2025? Is de begroting in evenwicht?

Klopt het dat het gewest een burgemeester alleen kan afzetten in geval van ernstige nalatigheid of kennelijk wangedrag? Kunt u dat toelichten?

Kan de functie van burgemeester vacant blijven, terwijl de gemeente problemen heeft met haar beleid en de veiligheid? Onderzocht u de gevolgen voor het bestuur van de gemeente?

Wat ondernam u om de Nieuwe Gemeentewet te doen naleven?

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Ik dank mevrouw Barzin voor haar vraag. Dit thema is van groot maatschappelijk belang. Het roept grote vragen op omdat burgemeester Catherine Moureaux sinds februari haar functie niet uitoefent. Ze kondigde al meermaals publiekelijk of via haar woordvoerder haar terugkeer aan, maar die werd telkens uitgesteld: haar ziekteverlof werd tot achtmaal toe verlengd. Nu is aangekondigd dat ze begin 2026 zal terugkeren, maar er is niets dat dat garandeert.

Ondertussen neemt waarnemend burgemeester Gjanaj van de PS haar rol over, maar die overname is natuurlijk slechts gedeeltelijk. Vanuit de andere gemeenten komen er veel klachten dat de gemeente Molenbeek passief wordt bestuurd. Veel vragen

Face aux nombreux problèmes financiers et sécuritaires auxquels Molenbeek-Saint-Jean est aujourd'hui confrontée, une administration forte est indispensable.

¹¹¹⁵ *Nous comprenons la difficulté de sa situation, mais une absence de près d'un an sans communication claire n'est plus tenable. Les Molenbeekois et tous les Bruxellois ont droit à la transparence et à une administration efficace.*

Avez-vous eu des contacts avec le collège communal à cet égard ? Avez-vous pris ou pouvez-vous prendre des mesures dans le cadre de vos compétences ?

Par ailleurs, un échevin molenbeekois, M. Kalandar, fait actuellement l'objet de plaintes disciplinaires et d'une enquête judiciaire, mais continue à exercer ses fonctions. Comment pouvez-vous intervenir ?

¹¹¹⁷ **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).** - C'est Claire Vandevivere, bourgmestre issue des Engagés, qui préside aujourd'hui le conseil de police et le collège de police. Il y a de toute façon trois autres bourgmestres pour assurer cette présidence tournante.

Je n'ai pas envie de stigmatiser une commune : les règles sont faites pour tout le monde, peu importe la situation. Nous avons déjà connu des cas similaires à Bruxelles et il y a eu des réflexions à ce sujet.

Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des problèmes pour avoir besoin des bourgmestres et échevins : ils sont également utiles là où tout se passe bien !

En Région wallonne comme en Région flamande, un cadre clair permet aux conseils communaux, en cas d'absence prolongée du bourgmestre compromettant le bon fonctionnement des autorités locales, de déposer une motion de méfiance constructive. Cela peut même être élargi aux échevins. Cependant, cette procédure est peu définie, voire inapplicable à Bruxelles, laissant perdurer des situations dans lesquelles l'équipe est déforcée durant de longues périodes.

Il serait donc pertinent que cette procédure puisse concerner non seulement le bourgmestre, mais aussi l'ensemble du collège échevinal, afin de garantir la continuité et la légitimité de tout

en interpellations van gemeenteraadsleden blijven onbeantwoord, het bestuur legt niet ten volle verantwoording af.

Zoals mijn collega al aanhaalde, zijn er intussen gigantische problemen in Molenbeek. We hebben daar met u al debatten over gevoerd: het gaat om financiële problemen, maar ook de drugsproblematiek of de onveiligheid. Er is een sterk bestuur nodig om die problemen aan te pakken.

Intussen klinkt het binnen het Molenbeeks bestuurscollege dat niemand nieuws krijgt van mevrouw Moureaux. Uiteraard heb ikzelf en alle collega's begrip voor haar medische toestand, maar een afwezigheid van bijna een jaar zonder duidelijke communicatie is niet langer houdbaar.

Mijnheer de minister, u moet ingrijpen en een duidelijk signaal geven dat deze situatie moet ophouden. De inwoners van Molenbeek en alle Brusselaars hebben recht op transparantie en op een bestuur dat efficiënt werkt. Nu blijft iedereen in het ongewisse.

Hebt u meer zicht op de zaak? Hebt u op grond van uw functie contacten gehad met het college in Molenbeek? Welke maatregelen hebt u eventueel genomen of kunt u nog nemen? Wat acht u mogelijk binnen uw bevoegdheid?

Ik verwijs ook naar het dossier van de Molenbeekse schepen Kalandar, over wie een aantal tuchtklachten en een gerechtelijk onderzoek lopen. Momenteel is hij echter nog steeds schepen in Molenbeek. Hebt u daarover signalen ontvangen? Wat kunt u doen om in te grijpen?

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans). - *Burgemeester Claire Vandevivere van Jette is momenteel voorzitter van de politieraad en het politiecollege. Er zijn bovendien nog drie andere burgemeesters die die roulerende voorzittersfunctie kunnen waarnemen.*

In Vlaanderen en Wallonië kunnen de gemeenteraden een constructieve motie van wantrouwen indienen als een burgemeester of schepen langdurig aanwezig is. Het zou nuttig zijn om ook in Brussel een soortgelijke procedure in te voeren, niet alleen voor de burgemeester, maar ook voor de schepenen, want momenteel wordt er maar weinig controle uitgeoefend op hun aanwezigheid.

l'exécutif communal. Actuellement, il y a très peu de contrôle de la présence des échevins, et il arrive que certains soient absents durant de très longues périodes.

1119 On peut, bien sûr, pointer du doigt le bourgmestre, mais le collège communal se compose également d'échevins et d'échevins, de sorte qu'il faut veiller à ce que le mandat confié par les Bruxellois soit correctement exécuté.

Par ailleurs, y a-t-il des freins juridiques ou institutionnels à l'introduction d'une motion de méfiance constructive en Région bruxelloise visant un bourgmestre ou un membre du collège échevinal ?

Comment adapter cette procédure pour qu'elle soit applicable à Bruxelles ?

Il serait intéressant de voir ce qui est prévu à ce sujet en Région flamande en Région wallonne et d'essayer de s'en inspirer afin de mieux gérer ce genre de situation. La gestion d'une commune dépend de l'ensemble des membres du collège communal, pas uniquement du bourgmestre.

1121 **Mme Fadila Laanan (PS).**- La demande d'explications de Mme Barzin me met très mal à l'aise. Non parce que des questions sont posées au ministre sur une série d'actions que son administration devrait mener, mais parce qu'elles touchent à un sujet intime et humain.

Qu'une personnalité politique soit malade est une situation très dommageable, mais cela peut arriver. Pour rappel, Mme Corinne De Permentier a prêté serment entre les mains du président du Parlement bruxellois et nous ne l'avons même pas vue le jour de sa prestation de serment après son élection. De toute la législature, elle n'a assisté à aucune réunion du Parlement. Il en va de même pour Leen Scholiers, présidente N-VA du CPAS de Schilde, qui a été absente sur une longue période.

La manière dont le débat est ouvert ici me gêne énormément. Des questions sont posées sur des problématiques, telle la situation financière, qui se présentent dans la majorité des communes bruxelloises, alors qu'elles devraient être abordées au sein des conseils communaux. Je suppose que le MR y a des représentants.

Certes, il peut y avoir des contrôles et la tutelle doit réagir, mais chaque conseil communal a le droit de lancer ce type de procédure. Ce n'est pas parce que Mme Moureaux est absente qu'il y a plus de fusillades à Molenbeek-Saint-Jean. Il s'en passe dans la majorité des communes bruxelloises. À ce propos, nous attendons avec impatience les moyens promis par le ministre de l'Intérieur, M. Quintin, pour soutenir les zones de police en Région bruxelloise. Son leitmotiv est la fusion desdites zones, mais nous n'avons guère constaté de soutien de sa part.

Nous sommes face à un « Molenbeek bashing » qui me met fort mal à l'aise. La politique communale se gère au sein d'un collège, lequel a fait remplacer Mme Moureaux par un échevin faisant

Het bestuur van een gemeente hangt nochtans af van het hele schepencollege, niet alleen van de burgemeester.

Zijn er in het Brussels Gewest juridische of institutionele belemmeringen voor de invoering van een constructieve motie van wantrouwen tegen een burgemeester of schepen? Hoe kan die procedure worden aangepast voor Brussel? Het zou interessant zijn om te kijken hoe Vlaanderen en Wallonië een dergelijke situatie aanpakken.

Mevrouw Fadila Laanan (PS) (in het Frans).- *Het is vervelend als een beleidsmaker ziek wordt, maar het gebeurt nu eenmaal. Ik heb het dan ook moeilijk met de manier waarop het debat hier wordt geopend. Er worden vragen gesteld over de problematische financiële situatie, terwijl daar in de meeste Brusselse gemeenten sprake van is en die bovendien in de gemeenteraad moet worden besproken.*

Het aantal schietpartijen in Sint-Jans-Molenbeek neemt niet toe omdat burgemeester Moureaux afwezig is en dergelijke feiten zie je ook in de meeste Brusselse gemeenten.

Er is hier sprake van Molenbeekbashing en daar heb ik het moeilijk mee. Het gemeentebestuur is een zaak van het gemeentebestuur. Dat heeft mevrouw Moureaux vervangen door een schepen die de zaken waarneemt en het programma van de meerderheid uitvoert.

fonction qui réalise l'ensemble du programme de majorité adopté à Molenbeek-Saint-Jean.

1123 **Mme Cécile Jodogne (DéFI).** - Je voudrais d'abord apporter mon soutien à Catherine Moureaux. D'expérience, je peux vous dire que bourgmestre est une fonction très lourde.

J'étais un peu étonnée, Madame Barzin, de vous entendre dire qu'un bourgmestre faisant fonction ne peut pas présider un collège de police. Si cela avait été le cas, Schaerbeek aurait connu des difficultés : j'y ai aussi présidé cet organe très régulièrement. Un bourgmestre faisant fonction reçoit toutes les compétences du bourgmestre pendant son empêchement. Le bourgmestre faisant fonction assume les responsabilités de la fonction et tout acte qu'il pose est valide.

Monsieur Laarissi, je suis aussi étonnée par votre question. À Schaerbeek, les présences des membres du collège figurent dans le rapport d'activités annuel de la commune. Vous pouvez y voir les absences des membres du collège, semaine après semaine. C'est publié dans le rapport d'activités, donc avec les comptes, et c'est public.

(Remarques de M. Laarissi)

Vous demandiez s'il était possible de savoir s'il y avait des absences. La réponse est oui. C'est publié. La transparence des communes à cet égard est importante. Il faut le souligner.

La question du remplacement des échevins est un peu plus délicate. Comme vous le savez, à la différence du gouvernement, toutes les décisions communales sont collégiales. Elles ne sont pas portées par un échevin ou le bourgmestre, sauf pour ce qui concerne les compétences propres au bourgmestre. De ce fait, la gestion de la commune est partagée, et les responsabilités aussi. Je pense que c'est un aspect très positif qu'il ne faudrait surtout pas changer. C'est aussi ce qui fait la force et l'équilibre dans les communes, et qui manque un peu au niveau du gouvernement, si je puis me permettre !

1129 **M. Bernard Clerfayt, ministre.** - Madame Barzin, votre question porte à la fois sur la situation budgétaire et financière de Molenbeek-Saint-Jean et sur l'absence de bourgmestre.

Je suis très étonné que les services aient validé certains éléments de votre question portant sur la sécurité, alors que cette compétence ne concerne même pas la Région bruxelloise. Je le répète : la sécurité est une compétence déconcentrée du ministère de l'Intérieur vers les communes. C'est la raison pour laquelle on parle d'une police intégrée à deux niveaux. Il n'y a pas de troisième niveau régional. La Région - à savoir le gouverneur, c'est-à-dire la fonction du ministre-président - n'est compétente que pour la coordination éventuelle et les statistiques. Certes, le groupe MR aime à débattre du sujet sécuritaire, mais il ne relève pas de ma compétence.

Je suis également très surpris que vous m'interrogiez sur la situation personnelle d'un mandataire, qui a droit au respect de

Mevrouw Cécile Jodogne (DéFI) *(in het Frans).* - Ik wil mijn steun betuigen aan Catherine Moureaux, want het burgemeesterschap is een heel zware functie.

Mevrouw Barzin, een waarnemend burgemeester krijgt alle bevoegdheden van de burgemeester tijdens diens verhinderd. Zelf heb ik als waarnemend burgemeester regelmatig het politiecollege voorgezeten.

Mijnheer Laarissi, in Schaerbeek wordt de aanwezigheid van de leden van het college van burgemeester en schepenen vermeld in het jaarlijkse activiteitenverslag van de gemeente, dat openbaar is.

(Opmerkingen van de heer Laarissi)

Die aanwezigheden worden gepubliceerd. Het is belangrijk dat de gemeenten transparant zijn op dat vlak.

De vervanging van schepenen is iets delicaat. Met uitzondering van de exclusieve bevoegdheden van de burgemeester worden alle gemeentelijke beslissingen collegiaal genomen. Dat is een bijzonder positief aspect dat niet mag worden gewijzigd. Het zorgt voor kracht en evenwicht, iets wat op regeringsniveau een beetje ontbreekt.

De heer Bernard Clerfayt, minister *(in het Frans).* - *Mevrouw Barzin, het verbaast mij dat de diensten bepaalde elementen van uw vraag goedkeurden, aangezien die buiten de gewestbevoegdheid vallen. Veiligheid bijvoorbeeld is een bevoegdheid die de federale minister van Binnenlandse Zaken aan de gemeenten delegeert.*

Voorts ben ik verbaasd over uw vragen naar de persoonlijke situatie van een mandataris, die recht heeft op privacy. Ik beperk mij dan ook tot de vragen over de functie van burgemeester.

Uit de jaarrekeningen van 2023 en 2024 bleek dat er een groot verschil was met de begrotingsramingen. Daarop breidde de gewestelijke inspecteur zijn controles uit. De belangrijkste verklaringen voor het verschil waren enerzijds lagere inkomsten en anderzijds kredietoverschrijdingen voor persoonlijke uitgaven en de dotatie aan het OCMW.

sa vie privée. Il me semble que si la personne concernée souffrait d'un cancer grave ou de multiples fractures, son état de santé et son absence ne vous poseraient aucun problème. Je ne vais donc pas commenter, d'une quelconque manière, la vie personnelle d'un mandataire. Je me contenterai de revenir sur la fonction de bourgmestre.

En ce qui concerne la situation financière de la commune, les derniers comptes 2023 et 2024 ont révélé des écarts significatifs avec les prévisions budgétaires. À la suite de ce constat, l'inspecteur régional affecté au suivi de Molenbeek-Saint-Jean a renforcé ses contrôles. Les principaux éléments expliquant ces écarts étaient, d'une part, des recettes moindres, principalement en matière de fiscalité additionnelle et, d'autre part, des dépassements de crédit en matière de dépenses de personnel et de dotation au CPAS.

¹¹³¹ L'inspection régionale a renforcé son suivi des dépenses de personnel, en mettant en place un contrôle régulier. L'objectif consiste bien à anticiper les risques de dépassement budgétaire et, le cas échéant, à préparer les ajustements budgétaires nécessaires prévoyant les compensations afin de respecter l'objectif d'équilibre budgétaire de la commune. Des mesures sont également en cours pour renforcer le contrôle administratif communal et mettre sur pied un modèle de suivi plus régulier des recettes et des dépenses. Le suivi du premier semestre de 2025 révèle toutefois que la commune dispose de marges budgétaires très limitées.

La qualité de la collaboration entre l'inspecteur régional et la commune est bonne, les échanges sont constructifs et orientés vers la recherche de solutions.

Les comptes annuels 2024 ont été présentés au conseil communal lors de sa séance du 18 juin 2025. Le budget 2025 et le plan triennal ont, quant à eux, été présentés lors de la séance du conseil communal du 27 juin. Les conseillers communaux ont donc bel et bien été informés puisque ces éléments ont fait l'objet de discussions et de votes au sein du conseil communal.

Les estimations budgétaires pour 2025 ont ainsi pu être ajustées sur la base des résultats du compte 2024. Les prochaines échéances sont l'élaboration du budget 2026, dont le résultat devra être conforme aux objectifs du plan adopté il y a six mois, et le compte 2025, qui devrait être clôturé pour juin 2026. Le compte d'une année doit en effet toujours être clôturé à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Je rappelle que, lors de sa séance du 27 juin dernier, le conseil communal a approuvé le budget 2025 et le plan triennal 2025-2027. Les conseillers communaux en ont donc débattu. Le plan triennal présente un équilibre à l'exercice propre pour chaque année du plan. Toutefois, le déficit cumulé de 13,5 millions d'euros ne parvient pas à être résorbé et reste constant sur la durée du plan.

¹¹³³ Pour atteindre l'équilibre à l'exercice propre, la commune s'est engagée à ne pas remplacer les membres du personnel quittant

De gewestinspectie controleert nu de personeelsuitgaven regelmatig om een begrotingsoverschrijding te voorkomen of begrotingsaanpassingen voor te bereiden. Voorts komen er meer administratieve controles en een regelmatige opvolging van de inkomsten en uitgaven. Uit de controle voor het eerste halfjaar van 2025 bleek dat de gemeente een beperkte marge heeft. De samenwerking tussen de gewestinspecteur en de gemeente verloopt goed.

De jaarrekeningen voor 2024 werden op 18 juni 2025 aan de gemeenteraad voorgelegd; de begroting voor 2025 en het driejarenplan op 27 juni 2025. De gemeenteraadsleden keurden beide goed en zijn dus wel degelijk geïnformeerd. In het driejarenplan is er sprake van een evenwicht voor elk afzonderlijk boekjaar, maar het gecumuleerde tekort van 13,5 miljoen euro wordt niet weggewerkt.

De begrotingsramingen voor 2025 zijn aangepast op basis van de resultatenrekening voor 2024. De volgende stap is de opmaak van de begroting voor 2026 en de jaarrekening voor 2025, die tegen juni 2026 moet worden afgesloten.

Om binnen het boekjaar tot een evenwicht te komen besliste de gemeente om vertrekkende personeelsleden niet te vervangen en

l'administration, et les dépenses de fonctionnement ont été revues à la baisse.

Du côté des recettes, plusieurs mesures ont été prises : accroissement de la fiscalité communale, révision à la hausse de certains tarifs - notamment de location - et renforcement de la perception des recettes, en particulier des sanctions administratives communales. Ces mesures ont été décidées par la majorité, afin de respecter l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire. Dans le plan, il est prévu d'atteindre un équilibre courant, et toujours pas un équilibre cumulé.

Vous mentionnez dans votre introduction que « pour ce qui est du budget 2025, celui-ci a été rendu exécutoire du fait du non-respect des délais par la commune sans validation de la tutelle régionale, et sans aucune information relative au déficit ». C'est inexact : le budget 2025 a effectivement été présenté tardivement, mais il a été discuté et voté au sein du conseil communal. Il n'a pas été rendu exécutoire en raison du non-respect des délais par la commune. Il a été analysé par la tutelle et nous l'avons rendu exécutoire par expiration du délai de tutelle. Une telle décision est courante lorsque le budget n'est pas parfaitement conforme à nos attentes, mais qu'il n'est pas possible de le réformer.

Il convient également de rappeler que ce budget a été approuvé par le conseil communal du 27 juin 2025. Les conseils communaux ont donc été informés de la situation. Comme précisé précédemment, ce budget 2025 est un budget à l'équilibre à l'exercice propre, mais il reste déficitaire au cumulé. Il m'est ainsi impossible de l'approuver formellement, puisque la loi prévoit l'équilibre à l'ordinaire et au cumulé.

1135 Quant aux possibilités d'action de la Région pour démettre un bourgmestre ou un échevin de ses fonctions, c'est une question d'interprétation juridique. Je confirme, cela étant dit, que la Région ne peut intervenir que sur la base de l'article 82 de la nouvelle loi communale : « Le gouvernement peut suspendre ou révoquer le bourgmestre ou les échevins pour inconduite notoire ou négligence grave. » Cela figure dans la loi depuis des dizaines d'années. « La personne concernée est entendue préalablement. La suspension ne peut excéder une durée de trois mois. Le gouvernement fixe les modalités de procédure à cet effet. La procédure garantit les droits de la défense de la personne concernée. Le bourgmestre ou l'échevin révoqué ne peut plus être désigné bourgmestre ou élu échevin avant l'expiration d'un délai de deux ans au cours de la même législature communale ».

Pour bien comprendre les notions d'inconduite notoire et de négligence grave, il faut se référer aux commentaires des articles et à la doctrine. Ils indiquent que la négligence grave fait référence à des faits liés à l'exercice de la fonction. Elle peut être définie comme « une méconnaissance consciente et persistante du devoir de respecter la loi ». Il peut donc s'agir, par exemple, d'un bourgmestre ou d'un échevin qui aurait commis des actes illégaux de manière persistante. L'inconduite notoire vise plutôt des faits graves relatifs à la vie privée et qui sont notoirement

de uitgaven voor de werking te verminderen. Aan inkomenszijde worden de gemeentebelastingen verhoogd en wordt er meer ingezet op de inning van administratieve boetes.

U zegt dat de begroting voor 2025 te laat werd ingediend, dat de gemeenteraad niet over het tekort werd geïnformeerd en dat ze zonder goedkeuring door de toezichthoudende minister uitvoerbaar werd verklaard. Dat klopt niet. De begroting is inderdaad te laat ingediend, maar de gemeenteraad heeft ze besproken en goedgekeurd. Ze is door de toezichthoudende minister onderzocht en uitvoerbaar verklaard omdat de termijn was verstreken. Dat gebeurt geregeld wanneer een begroting niet helemaal aan de verwachtingen voldoet maar niet kan worden herzien. De begroting is in evenwicht voor het boekjaar zelf, maar gecumuleerd blijft er een tekort. Dat maakt het onmogelijk om ze goed te keuren.

Welke mogelijkheden het gewest heeft om een burgemeester of schep en af te zetten, is een kwestie van juridische interpretatie. Dat neemt niet weg dat het gewest uitsluitend op basis van artikel 82 kan ingrijpen, dus wanneer er sprake is van ernstige nalatigheid of kennelijk wangedrag.

Van nalatigheid is sprake bij feiten die met de functie samenhangen. Ze kan worden omschreven als een bewust en aanhoudend miskennen van de plicht om de wet na te leven, bijvoorbeeld wanneer de betrokkene meermaals onwettelijke daden stelt. Kennelijk wangedrag heeft eerder te maken met gekende ernstige feiten in het privéleven. De huidige situatie valt niet onder die beschrijvingen.

Voorts is de functie van burgemeester niet vacant in de strikte zin van het woord. In de Gemeentewet is opgenomen dat de burgemeester bij elk geval van afwezigheid of wettelijke verhindering vervangen wordt. Een gemeente heeft dus altijd een burgemeester.

connus. La situation présente n'est ainsi pas couverte par ce cadre légal.

En ce qui concerne la durée de la vacance de la fonction de bourgmestre, je précise qu'on ne peut faire référence à une vacance à proprement parler. La loi communale, qui est très bien faite, prévoit en effet le remplacement du bourgmestre dans tous les cas d'absence ou d'empêchement légal. Il y a donc toujours un bourgmestre dans une commune.

¹¹³⁷ Contrairement à l'absence d'un échevin, qui n'empêchera pas le collège des bourgmestre et échevins de fonctionner collégalement, l'absence du bourgmestre doit obligatoirement enclencher son remplacement, car il exerce des compétences qui lui sont propres. La continuité de la fonction ne peut être interrompue.

L'article 14 de la nouvelle loi communale, très clair, stipule : « En cas d'absence ou d'empêchement du bourgmestre, ses fonctions sont remplies par l'échevin de nationalité belge, le premier dans l'ordre des scrutins, à moins que le bourgmestre n'ait délégué un autre échevin de nationalité belge. En cas de cessation des fonctions du bourgmestre qui a donné une délégation, celle-ci continue de produire ses effets jusqu'à la prestation de serment d'un nouveau bourgmestre. Elle cesse alors de plein droit de sortir ses effets. »

La fonction de Mme Moureaux est donc actuellement exercée par le bourgmestre faisant fonction. Je n'ai ainsi aucune raison de m'inquiéter d'une absence à ce poste. La loi communale garantit qu'il y a toujours quelqu'un pour assumer cette fonction.

La notion de vacance que vous utilisez ne peut être évoquée que lorsque le bourgmestre décède, démissionne, est frappé de déchéance, accepte une fonction incompatible avec son mandat ou est révoqué, comme le prévoit l'article 13 de la nouvelle loi communale. Ce n'est pas le cas ici.

Toujours dans le respect de la continuité de la fonction, la législation prévoit que, durant la vacance du mandat, le remplacement est organisé de la manière que je viens d'expliquer. Son remplaçant reste donc en fonction jusqu'à la prestation de serment du nouveau bourgmestre.

Puisqu'il n'y a pas de vacance, on ne peut pas non plus parler d'impact de celle-ci sur la bonne gouvernance de la commune. Il y a un bourgmestre, un collège et un conseil communal pour faire fonctionner les institutions communales. Vous pouvez évidemment avoir un avis sur les actions qu'ils entreprennent, mais le fonctionnement de la commune ne souffre pas d'un vide juridique.

¹¹³⁹ Enfin, pour ce qui est du contrôle du respect de la loi communale, la commune de Molenbeek-Saint-Jean est soumise au contrôle de tutelle administrative de la même manière que les dix-huit autres communes bruxelloises, conformément aux règles définies dans l'ordonnance du 14 mai 1998 organisant la tutelle administrative

Dat is ook noodzakelijk, want de uitoefening van de functie van burgemeester mag niet worden onderbroken. In de Nieuwe Gemeentewet is dan ook opgenomen dat de eerste schepen de burgemeester bij afwezigheid vervangt, tenzij die daar een andere schepen toe heeft gemachtigd. Burgemeester Moureaux wordt momenteel dan ook vervangen door de waarnemende burgemeester.

De functie van burgemeester kan uitsluitend vacant worden verklaard wanneer de burgemeester overlijdt, zijn ontslag indient, zijn rechten wordt ontnomen, een met zijn ambt onverenigbare functie aanvaardt of wordt afgezet. Dat is hier niet het geval. Ook wanneer de functie vacant wordt verklaard, wordt ze tot ze opnieuw is ingevuld door de eerste schepen waargenomen.

Aangezien de functie niet vacant is, is er geen sprake van gevolgen voor het goed bestuur van de gemeente.

De gemeente Sint-Jans-Molenbeek valt onder hetzelfde administratieve toezicht als de achttien andere gemeenten, dat staat beschreven in de ordonnantie van 14 mei 1998. Buiten dat kader kan ik geen toezicht uitoefenen.

sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que dans son arrêté d'exécution.

En d'autres termes, cette ordonnance définit la manière dont je peux organiser la tutelle, fixe des délais et définit les procédures y afférentes. Je ne peux pas exercer la tutelle sur les dix-neuf communes au-delà du cadre précisé dans cette ordonnance.

1141 *(poursuivant en néerlandais)*

Je ne dispose d'aucune information au sujet des procédures engagées à l'encontre de l'échevin Kalandar, puisqu'elles concernent des affaires privées.

1143 *(poursuivant en français)*

J'en viens à la question de M. Laarissi sur l'existence des motions constructives en Flandre et en Wallonie.

Je siège dans ce Parlement depuis 1989 et je me souviens avoir mené de nombreux débats sur l'opportunité d'instaurer en Région bruxelloise ce genre de motions constructives. Or, très vite sont apparues des questions spécifiques sur ce dispositif en raison du rôle particulier de l'échevin représentant la communauté néerlandophone, ce qui a bloqué la réflexion il y a une dizaine d'années. Le bilinguisme et le rôle de l'échevin dit surnuméraire rendent la situation bien plus compliquée en Région bruxelloise. En outre, siégeant aujourd'hui dans un gouvernement en affaires courantes, je ne pourrais discuter de quelque proposition que ce soit.

S'agissant du manque de contrôle des présences, Mme Jodogne vous a indiqué que le processus était transparent. Les conseillers communaux peuvent consulter les procès-verbaux des collèges et vérifier les présences. Ces informations sont publiées chaque année dans le rapport de transparence des communes, que l'on peut aisément consulter sur le site internet de l'administration communale.

Je rappelle, s'agissant des contrôles, que les premiers contrôleurs du conseil communal et du collège communal, ce sont les conseillers communaux eux-mêmes. Les actes de tutelle sont extrêmement limités en vertu de l'ordonnance du 14 mai 1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Par contre, la Région instruit toutes les plaintes qu'elle reçoit des conseillers communaux, relatives au non-respect des délais, au manque d'accès à certains documents, à des inscriptions de points à l'ordre du jour, etc. La tutelle traite ces dossiers en toute équité, mais je le répète, les premiers contrôleurs sont les conseillers communaux.

1145 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Tout d'abord, je voudrais préciser que je n'avais nullement l'intention de stigmatiser

(verder in het Nederlands)

Ik kan niet antwoorden op de vraag van de heer Vanden Borre over schepen Kalandar. De procedures tegen hem betreffen privé zaken die tot nog toe geen impact hebben op het Molenbeekse gemeentebestuur. Zijn eigen partij beslist daar verder over. Ik heb overigens geen officiële informatie ontvangen over de heer Kalandar.

(verder in het Frans)

Mijnheer Laarissi, het Brussels Parlement besprak al meermaals de mogelijkheid om een constructieve motie van wantrouwen in te voeren. Die besprekingen liepen echter tien jaar geleden vast op vragen over de bijzondere rol van de schepen die de Nederlandstalige gemeenschap vertegenwoordigt. De situatie is in het tweetalige Brussel ingewikkelder dan in Vlaanderen of Wallonië. Aangezien de regering in lopende zaken is, kan ik op dit moment bovendien geen voorstellen bespreken.

Over de controle van de aanwezigheden zei mevrouw Jodogne al dat het proces transparant verloopt. Gemeenteraadsleden kunnen in de verslagen van de colleges zien wie er aanwezig was. De informatie wordt bovendien jaarlijks online gezet. De rol van de toezichhoudende minister is bijzonder beperkt.

Het gewest onderzoekt wel alle klachten die het van gemeenteraadsleden ontvangt over niet-naleving van termijnen, gebrekkige toegang tot documenten, inschrijving van agendapunten enzovoort.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) *(in het Frans).*- *Het is absoluut niet mijn bedoeling om de burgemeester van Molenbeek*

la bourgmestre de Molenbeek. Toutefois, nous devons quand même pouvoir aborder ici certains sujets, y compris la situation d'une grande commune comme Molenbeek.

Eu égard à l'absence prolongée de la bourgmestre, c'est une préoccupation pour de nombreuses personnes, dont la Fédération bruxelloise du Parti socialiste, puisqu'elle a mis la situation sous tutelle et a elle-même essayé d'apporter des solutions. Dès lors, je pense que nous pouvons parler de ces préoccupations de manière sereine et je ne vois pas en quoi nous porterions atteinte à quiconque en discutant d'une situation donnée.

Comme je l'ai déjà dit, je souhaite évidemment le meilleur rétablissement à Mme Moureaux. Nous savons à quel point certaines situations peuvent être difficiles. Un autre bourgmestre, M. Roberti, a d'ailleurs récemment vécu des difficultés similaires. Il ne fait aucun doute que la fonction de bourgmestre est intense, difficile et extrêmement énergivore. Nous avons donc d'abord de l'empathie vis-à-vis de la situation qui nous occupe, mais nous devons aussi entamer une réflexion sur la manière de gérer une si grande commune soumise à autant de défis. Le cas de M. Roberti a d'ailleurs également fait l'objet de questions de la part des parlementaires bruxellois. La légitimité de cette demande d'explications ne devrait pas être remise en cause.

Par ailleurs, Monsieur le Ministre, vous venez d'affirmer que les premiers contrôleurs sont les conseillers communaux eux-mêmes. C'est bien évident, puisqu'ils nous ont eux-mêmes alertés, justement, quant au besoin d'un partenariat le plus actif possible avec la Région sur cette question. De même, l'absence de documents et les négligences qui sont apparues dans la relation avec les conseillers communaux ont fait l'objet de demandes à la tutelle. J'aimerais donc savoir ce qu'il en est du retour donné par la tutelle à ces demandes visant à rétablir une gouvernance correcte à Molenbeek. C'est la question que je vous posais : je ne cherchais pas à obtenir uniquement une description de la situation, mais aussi les réponses de votre tutelle à cet égard.

¹¹⁴⁷ La commune fait face à des défis en ce qui concerne ses finances, sa sécurité et sa gestion globale. Mme Moureaux a été élue bourgmestre et incarne une vision, et je ne fais pas offense à l'équipe en place en le rappelant. Madame Laanan, les conseillers communaux du MR m'ont indiqué qu'ils demandaient le retour de la bourgmestre.

Je rejoins les préoccupations de M. Laarissi, Monsieur le Ministre. Nous vous demandons aujourd'hui quels sont les outils disponibles. Vous avez égrené les mesures qui ne sont pas permises. Nous vous demandons, en revanche, lesquelles sont possibles afin que nous puissions gérer au mieux cette situation, qui pose plusieurs défis importants affectant Molenbeek-Saint-Jean ainsi que la Région. J'espère qu'au-delà de notre échange, les fins de non-recevoir que vous nous avez opposées aujourd'hui ne sont pas les seules réponses apportées au problème.

¹¹⁴⁹ **M. Mathias Vanden Borre (N-VA)** (en néerlandais).- *Vous semblez faire fi de l'existence du ministre-président, mais*

te stigmatiseren. Het lijkt geen twijfel dat het burgemeesterschap een energieverblindend mandaat is.

Aan het soortgelijke geval van de heer Roberti in Vorst werden ook parlementaire vragen gewijd. Dit is dus een legitieme vraag. We moeten de problematische situatie die de langdurige afwezigheid van mevrouw Moureaux teweegbrengt onder ogen durven zien. De gewestelijke afdeling van de PS heeft de lokale Molenbeekse sectie trouwens onder voorgedij geplaatst.

Ik ben het met u eens dat de gemeenteraadsleden de eersten zijn om controle uit te oefenen op het gemeentelijke beleid. Wel, zij zijn het die een nauwe samenwerking met het gewest gevraagd hebben. Dat de gemeenteraadsleden geen toegang kregen tot bepaalde documenten, is aan de toezichhoudende instantie gemeld. Hoe reageert u als gewestelijke toezichthouder?

De gemeente wordt geconfronteerd met uitdagingen op het gebied van financiën, veiligheid en algemeen bestuur. De gemeenteraadsleden van de MR vragen dan ook dat de burgemeester zou terugkeren.

Mijnheer de minister, u hebt de maatregelen opgesomd die niet zijn toegestaan. Wij vragen u daarentegen welke maatregelen wel mogelijk zijn, zodat de problemen daadwerkelijk aangepakt worden.

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Eigenlijk begint u uw toelichting met het ontkennen van het bestaan

celui-ci dispose indéniablement de compétences en matière de sécurité. Je pense notamment au Conseil régional de sécurité, à safe.brussels ou aux décisions policières dans le cadre des zones prioritaires de déploiement.

(Remarques de M. Ghysels)

La commune de Molenbeek-Saint-Jean est prise dans une véritable spirale négative dont les habitants se demandent s'ils sortiront un jour. Vous dites que votre pouvoir d'action est limité, mais je pense que vous pouvez faire beaucoup plus, comme envoyer un signal politique et ouvrir des enquêtes supplémentaires.

Vous aviez annoncé une réforme de la nouvelle loi communale, mais aucune réforme fondamentale permettant un véritable contrôle des communes n'a vu le jour, et la situation dans de nombreuses communes bruxelloises est aujourd'hui catastrophique. Je vous invite, une fois de plus, à intervenir, car vous possédez toujours les compétences à cet effet.

van de minister-president. Dat kan ik begrijpen, want ik vraag me eigenlijk al zes jaar af waar hij blijft wanneer het over veiligheidsproblemen gaat. U kunt echter niet ontkennen dat hij veiligheidsbevoegdheden heeft. De Gewestelijke Veiligheidsraad, het gewestelijk veiligheidsplan, safe.brussels, politiebesluiten in het kader van het hotspotplan: dat valt allemaal onder de bevoegdheid van de minister-president.

(Opmerkingen van de heer Ghysels)

Daarnaast kunnen we niet ontkennen dat de problemen zich opstapelen in Molenbeek. Niet alleen de afwezigheid van burgemeester Moureaux is een probleem, de gemeente zit in een negatieve spiraal waarvan de inwoners zich afvragen of ze er ooit nog uit komen.

U moet dan ook actie ondernemen, maar u zegt dat dat alleen kan met behulp van artikel 82 van de Nieuwe Gemeentewet. Volgens mij kunt u echter meer doen. U kunt niet alleen een politiek signaal geven, maar ook bijkomende onderzoeken openen. Daarover horen we vandaag echter niets. U trekt uw handen ervanaf.

Toch is dit wel degelijk uw probleem, want bij het begin van de nieuwe regeerperiode kondigde u een hervorming van de Nieuwe Gemeentewet aan. Daar is echter niets van in huis gekomen. Er werden slechts vier kleine aanpassingen doorgevoerd, waaronder de invoering van extra loon voor burgemeesters en schepenen. Van fundamentele hervormingen die ertoe leiden dat toezicht op de gemeenten daadwerkelijk mogelijk wordt, is evenwel niets in huis gekomen.

Ondertussen is de situatie in Molenbeek, Sint-Joost, Anderlecht en heel wat andere gemeenten catastrofaal. Onder uw beleid zijn ze in een put van chaos afgegleden. U had moeten ingrijpen en ik roep u vandaag opnieuw op om dat te doen. U bent immers nog altijd minister.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- *Uiteraard moet de tweetaligheid in Brussel worden gerespecteerd, maar dat mag ons niet beletten om na te denken over hoe we onze instellingen kunnen verbeteren.*

Mevrouw Fadila Laanan (PS) (in het Frans).- *Uw antwoord is verhelderend en biedt de minder onderlegde collega's inzicht in het bestuursrecht en administratief recht. Ook heb ik het gevoel dat sommigen Molenbeek wel degelijk stigmatiseren.*

(Protest van mevrouw Barzin)

Bij de PS hebben we geen persoonlijkheidscultus. De waarnemend burgemeester doet wat hij kan binnen een meerderheid waar de MR geen deel van uitmaakt. Allicht is dat het probleem.

¹¹⁵³ **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- Je vous remercie d'avoir fait part de votre expérience relative aux motions de méfiance constructive. Il convient bien entendu de respecter le bilinguisme à Bruxelles, mais nous pourrions néanmoins surmonter les débats d'il y a dix ans et entamer un nouveau processus de réflexion afin d'améliorer nos institutions.

¹¹⁵⁵ **Mme Fadila Laanan (PS).**- Merci pour cette réponse complète. Vous nous avez donné un cours de droit institutionnel et administratif. Je vous en remercie. C'est précieux pour nos collègues qui n'y connaissent pas grand-chose.

Par ailleurs, certains disent qu'ils ne stigmatisent pas Molenbeek, mais je n'ai pas l'impression que ce soit le cas.

Enfin, j'entends et je remercie Mme Barzin d'avoir enfin eu un peu d'empathie et souhaité un bon rétablissement à la bourgmestre.

(Protestations de Mme Barzin)

Au Parti socialiste, nous n'avons pas le culte de la personnalité, contrairement à d'autres. Nous avons donc aujourd'hui un bourgmestre faisant fonction, qui fait son boulot comme il le peut avec une majorité au sein de laquelle le parti de Mme Barzin ne figure pas. C'est peut-être cela le problème.

1159 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Je tiens à préciser que j'ai entamé mon intervention en ayant un mot pour Mme Moureaux. Nous sommes ici confrontés à une prise de position caricaturale. Vous-mêmes, au Parti socialiste, vous êtes rendu compte du caractère aigu du problème puisque votre fédération est intervenue. J'espère que chaque personne ici présente souhaite voir la situation s'améliorer.

1161 **Mme Cécile Jodogne (DéFI).**- Je suis assez attristée de constater qu'on en revient toujours à des oppositions dogmatiques et à des caricatures. Ainsi, Mme Barzin déclare qu'elle n'a reçu aucune réponse, mais plutôt des fins de non-recevoir indiquant qu'il n'y avait pas de solution.

(Remarques de Mme Barzin)

Or, toutes les réponses ont été données quant à ce qui pouvait être et était fait, et quant à l'accompagnement de ce processus. Il faudrait apaiser les choses des deux côtés, voire des trois, car M. Vanden Borre n'a pas été en reste en matière de caricature, en déclarant que rien n'avait été fait et que la situation était la faute du ministre des Pouvoirs locaux.

(Remarques de M. Vanden Borre)

Les communes vulnérables se battent depuis très longtemps pour essayer de trouver des solutions ne pénalisant pas les services dont les citoyens ont non seulement besoin, mais auxquels ils ont droit.

1167 **M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Concernant la question de Mme Barzin relative aux actions de la tutelle par rapport aux plaintes spécifiques relatives à Molenbeek-Saint-Jean, je vous confirme que c'est une des communes pour laquelle nous recevons beaucoup de plaintes. Les services juridiques de la tutelle sont donc très sollicités. Je ne dispose pas de tous les éléments ici, mais je peux vous les fournir dans le cadre d'une question écrite.

Les services juridiques de la tutelle analysent les plaintes au cas par cas et, selon la nature des faits, ils établissent qui a raison. C'est parfois la majorité et d'autres fois, l'opposition. Il n'y a aucun traitement différencié entre les communes. Au contraire, nous cherchons à avoir la même jurisprudence partout. Nous appliquons la règle.

Je ne peux pas laisser dire que rien n'est fait au niveau de la tutelle et qu'aucune mesure n'est prise. La loi communale est bien faite, en tout cas sur un point : les communes ont l'obligation de déposer un budget en équilibre. C'est le seul niveau de pouvoir

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) *(in het Frans).*- Ik ben mijn betoog begonnen met een steunbetuiging aan mevrouw Moureaux. Ik betreur dergelijke karikaturale uitspraken, want zelfs binnen de PS was men zich bewust van de ernst van het probleem, aangezien de gewestelijke afdeling heeft ingegrepen.

Mevrouw Cécile Jodogne (DéFI) *(in het Frans).*- Dat mevrouw Barzin meent dat de minister geen oplossingen aanreikt, is karikaturaal en bedroevend.

(Opmerkingen van mevrouw Barzin)

Hij heeft nochtans gewezen op alle maatregelen die getroffen kunnen worden. Ook mijnheer Vanden Borre draagt trouwens bij tot de karikatuur.

(Opmerkingen van de heer Vanden Borre)

De kwetsbare gemeenten leveren al lang strijd om de openbare dienstverlening, waar de burger recht op heeft, te vrijwaren.

De heer Bernard Clerfayt, minister *(in het Frans).*- Mevrouw Barzin, Sint-Jans-Molenbeek is inderdaad een gemeente waarover we veel klachten ontvangen. Onze juridische diensten analyseren die geval per geval. Soms heeft de meerderheid gelijk, soms de oppositie. Er is geen verschil in behandeling tussen de gemeenten. We passen gewoon de regels toe.

Ik kan niet toestaan dat wordt gezegd dat de toezichhoudende overheid niets doet. De gemeenten zijn als enige overheid verplicht een begroting in evenwicht in te dienen. Naar aanleiding van de verslechtering van de financiële situatie van Sint-Jans-Molenbeek heeft de gewestelijke inspecteur extra aandacht besteed aan de keuzes en praktijken van het college van burgemeester en schepenen.

De gemeente heeft een plan ingediend om het evenwicht van de gewone begroting in 2025, 2026 en 2027 te herstellen. Voor 2025 heeft de gemeente een begroting in evenwicht ingediend, maar ik blijf bezorgd over het gecumuleerde tekort van 15 miljoen euro,

qui, chaque année, doit faire des efforts de préparation de son budget pour être à l'équilibre. Cette simple obligation impose aux communes d'effectuer un travail budgétaire très différent des autres niveaux de pouvoir.

La dégradation de la situation à Molenbeek-Saint-Jean a entraîné un renforcement du regard de l'inspecteur régional sur les modalités de choix et les pratiques de son collègue des bourgmestre et échevins, lequel a d'ailleurs changé après les élections. En outre, la commune a déposé un plan de retour à l'équilibre qui impose l'équilibre de son budget courant en 2025, 2026 et 2027. Enfin, en 2025, la commune a déposé un budget en équilibre.

Je demeure toutefois inquiet, comme je vous l'ai exprimé, à propos du déficit cumulé de 15 millions d'euros de la commune et du fait que, comme le plan présente un équilibre pour les trois années à venir, on ne crée pas de marge pour rembourser ce déficit cumulé.

1169 J'ai fait part de mes inquiétudes à la commune, laquelle reste maître de changer le cours des choses, mais je ne peux pas m'opposer à ce qu'un budget soit présenté à l'équilibre. Je dois l'accepter, tout en formulant des remarques et en exprimant mes inquiétudes. D'autres communes sont dans la même situation.

Par ailleurs, j'ai fait part aux communes de mes craintes quant à l'impact qu'aurait certaines réformes fédérales sur leurs finances. Cela étant dit, il appartient aux collèges communaux d'évaluer la situation et d'adopter les mesures utiles.

La tutelle n'agit pas ex ante, même si l'inspecteur régional est présent pour aider le collège communal à prendre des mesures plus appropriées.

- *L'incident est clos.*

1173 **QUESTION ORALE DE MME FADILA LAANAN**

1173 **à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

1173 **concernant les risques liés à la centralisation des zones de police bruxelloises.**

1175 **Mme Fadila Laanan (PS).**- L'avant-projet de loi visant la fusion des six zones de police bruxelloises a été validé par le gouvernement fédéral avant la pause estivale. Il a circulé ensuite auprès des dix-neuf bourgmestres de la Région, qui étaient invités à remettre un avis pour la fin du mois d'août. Selon le ministre fédéral de l'Intérieur, cette réforme serait indispensable pour garantir à court terme la continuité et l'efficacité de la sécurité publique à Bruxelles.

aangezien in het plan geen marge is gecreëerd om dat tekort terug te betalen.

Ik heb mijn bezorgdheid kenbaar gemaakt aan de gemeente, maar ik kan een begroting in evenwicht niet weigeren.

Ik heb de gemeenten ook gewaarschuwd voor de mogelijke gevolgen van bepaalde federale hervormingen, maar het is aan hen om de nodige maatregelen te nemen. Het toezicht werkt niet vooraf.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW FADILA LAANAN

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de risico's van de centralisatie van de Brusselse politiezones.

Mevrouw Fadila Laanan (PS).- *De federale regering keurde voor het zomerreces het voorontwerp van wet tot fusie van de zes Brusselse politiezones goed.*

De negentien Brusselse burgemeesters kregen tot eind augustus om hun advies te geven. Zij zijn van oordeel dat de tekst onnauwkeurig is, de democratie ondermijnt, onder meer door de

Pourtant, de nombreux bourgmestres expriment de fortes réserves et dénoncent un texte qu'ils jugent lacunaire, imprécis et porteur de tensions aussi bien pratiques que démocratiques. Les difficultés anticipées concernent notamment la désignation du président du futur collège de police unique, le choix du chef de corps, la refonte de l'organigramme, une macrostructure de plus de 6.600 collaborateurs, la réorganisation de la répartition des commissariats et la suppression annoncée des conseils de police locaux, tandis qu'environ un quart des effectifs opérationnels pourraient être mutualisés à l'échelle centrale.

Au-delà de l'aspect institutionnel, nombreux sont ceux qui craignent qu'une telle centralisation entraîne un affaiblissement de la police de proximité, pourtant essentielle pour maintenir la confiance entre les citoyens et la police locale. Plusieurs bourgmestres jugent par ailleurs que la dotation fédérale prévue - à savoir 11 millions d'euros par an pendant cinq ans - est très largement insuffisante et qu'il faudrait l'accroître pour garantir un encadrement policier suffisant et de qualité.

Alors que la sécurité reste une priorité majeure pour les Bruxellois, ce projet de fusion risque de fragiliser la présence humaine sur le terrain, de concentrer les décisions entre un nombre restreint de responsables, ainsi que de priver les communes de leviers démocratiques indispensables à l'ancrage local de la politique de sécurité. La conférence des bourgmestres du mois d'août a d'ailleurs voté à l'unanimité contre le projet de réforme du ministre fédéral de l'Intérieur.

¹¹⁷⁷ Avez-vous été associé à la préparation de ce projet de fusion ? Quelle position le gouvernement bruxellois entend-il défendre auprès des autorités fédérales, notamment en ce qui concerne la gouvernance, le maintien d'une police de proximité efficace et la préservation de la démocratie locale ?

Disposez-vous d'analyses ou de statistiques récentes permettant d'évaluer concrètement l'impact d'une telle fusion sur l'efficacité policière dans une grande agglomération ? Sur quelles bases précises le gouvernement fédéral estime-t-il qu'une mutualisation de 25 % des effectifs ne compromettra pas la capacité d'intervention et la présence policière sur le terrain ?

Quelles garanties pouvez-vous apporter pour assurer une réelle transparence et une information suffisante des conseils communaux et des habitants quant aux choix qui seront posés ?

Pouvez-vous garantir que chaque commune disposera réellement d'un commissariat pleinement opérationnel et que l'organisation de la police ne se limitera pas à une simple « disponibilité dynamique » ou à la virtualisation des services, eu égard à la fracture numérique ?

La fermeture de certains postes de quartier ne nuirait-elle pas à la sécurité des Bruxellois, alors même que la proximité humaine constitue souvent la clé de la prévention et de la confiance entre citoyens et agents ?

afschaffing van de lokale politieraad, en tot heel wat praktische problemen zal leiden.

Zij vrezen dat de fusie de buurtpolitie zal verzwakken, aangezien het plan is om een kwart van het operationele personeel naar een centraal niveau over te hevelen. Ook de geplande federale dotatie lijkt hen ruimschoots onvoldoende.

Het fusieproject dreigt de aanwezigheid op het terrein te verzwakken, de beslissingen te concentreren bij een beperkt aantal verantwoordelijken en de gemeenten te beroven van democratische hefboomen die onmisbaar zijn voor de lokale verankering van het veiligheidsbeleid. De Conferentie van Burgemeesters heeft in augustus dan ook unaniem het hervormingsvoorstel verworpen.

Was u betrokken bij de voorbereiding van het project? Welk standpunt zult u verdedigen met betrekking tot het bestuur, de buurtpolitie en de lokale democratie?

Beschikt u over recente analyses om de impact van de fusie op de efficiëntie van de politie te kunnen beoordelen? Op basis waarvan beweert de federale regering dat de centrale dienst waarin 25% van het personeel wordt ondergebracht geen afbreuk zal doen aan de interventiecapaciteit en de politieaanwezigheid op het terrein?

Kunt u garanderen dat er voldoende informatie zal worden gegeven aan de gemeenteraden en de inwoners?

Kunt u garanderen dat elke gemeente over een politiebureau zal beschikken? Zal de sluiting van bepaalde wijkbureaus de veiligheid van de Brusselaars niet schaden?

Hebt u een onafhankelijk overzicht van de werkelijke kosten van de fusie?

Enfin, au regard des moyens budgétaires qu'a annoncés le ministre fédéral Bernard Quintin, disposez-vous d'une évolution indépendante du coût réel qu'implique une telle fusion pour la Région bruxelloise ? Il faut garantir qu'elle ne réduise pas la qualité du service et qu'elle n'entraîne pas de charges supplémentaires pour les communes.

1179 **M. Bernard Clerfayt, ministre.-** Bien que ce sujet me passionne, il n'est pas vraiment de ma compétence, à l'exception de quelques liens ténus.

Concernant votre première question, je n'ai clairement pas été associé à la préparation du projet de fusion mené par l'autorité fédérale, et je n'ai pas davantage reçu le texte de l'avant-projet de loi. Il ne me revient donc pas de préciser une quelconque position du gouvernement bruxellois sur le sujet, ce point n'ayant jamais été inscrit à son ordre du jour. Il m'est également difficile de répondre précisément au reste de vos questions, qui devraient plutôt être adressées aux rédacteurs de ce projet.

Cependant, en tant que ministre des Pouvoirs locaux, je porte une attention particulière aux intérêts de ceux-ci, qui semblent mis à mal par ce que je sais de ce projet de fusion, du moins dans son état actuel. C'est donc avec cette casquette que je vais répondre à vos questions, en me basant sur les éléments rendus publics : les déclarations du ministre Quintin dans la presse et l'avis - défavorable - de la conférence des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale, disponible sur le site de Brulocalis.

Reste à savoir si la Région bruxelloise est compétente en matière de sécurité. Si oui, elle devrait pouvoir contrôler le ministre fédéral de la Sécurité. Si non, elle ne doit ni se poser de question à ce sujet ni recevoir le même ministre. Mais je laisse ce débat au Parlement.

Tout comme vous, je m'interroge sur l'impact de cette réforme au regard de la gouvernance et du maintien d'une police de proximité efficace, de la préservation de la démocratie locale et de la garantie d'une réelle transparence envers les conseils communaux et les habitants sur les questions de sécurité en Région bruxelloise.

Concernant l'impact d'une telle fusion sur l'efficacité policière, je n'ai pas été associé aux travaux préparatoires. Je ne peux donc pas vous dire sur quelle base précise le gouvernement fédéral estime qu'une mutualisation de 25 % des effectifs des six zones de police ne compromettrait pas la capacité d'intervention ni la présence policière sur le terrain.

1181 Vous me demandez si je peux garantir une réelle transparence et une information suffisante des conseils communaux et des habitants sur les choix qui seront posés. Une fois de plus, je vous invite à interroger l'autorité fédérale à ce propos, car je ne dispose pas d'un texte susceptible de vous rassurer en la matière.

Ce que nous savons, au travers d'informations rendues publiques, c'est que cette réforme est discriminatoire dans le sens où elle

De heer Bernard Clerfayt, minister (in het Frans).- Ik was niet betrokken bij de federale plannen om de politiezones te fuseren en ik heb ook het voorontwerp van wet niet ontvangen. Ik kan u dan ook niet het standpunt van de Brusselse regering uiteenzetten. Ook uw andere vragen zou u beter aan de auteurs van het plan stellen.

Als minister van Lokale Besturen heb ik echter bijzondere aandacht voor de belangen van de gemeenten, en die lijken me met het huidige fusieplan in het gedrang te komen. In die hoedanigheid zal ik, op basis van de mediaoptredens van minister Quintin en het ongunstige advies van de Conferentie van Burgemeesters, uw vragen beantwoorden. Rest de vraag of het Brussels Gewest bevoegd is voor veiligheid, maar dat debat moet het parlement voeren.

Net als u vraag ik me af wat de gevolgen zullen zijn voor het bestuur en de buurt politie, de lokale democratie en de transparantie over veiligheidsvraagstukken in het Brussels Gewest. Ik was niet betrokken bij de voorbereidingen en kan u dus niet zeggen op basis waarvan de federale regering meent dat de overheveling van een kwart van het personeel van de zes politiezones geen gevolg zou hebben voor de politieaanwezigheid op straat.

Uw vraag over transparantie moet u ook aan de federale regering stellen, want ik heb geen informatie die me toelaat u gerust te stellen. Op basis van openbare gegevens weten we alleen dat de fusie het Brussels Gewest wordt opgelegd, terwijl ze in de andere gewesten vrijwillig gebeurt, wat betekent dat er sprake is van discriminatie.

Bovendien doet ze afbreuk aan de democratie, want de politieraden worden in het hele land opgeheven en de

crée une fusion forcée en Région bruxelloise et maintient le principe d'une fusion volontaire dans les autres Régions du pays.

En outre, elle est moins démocratique, car elle supprime les conseils de police dans tout le pays et transfère les compétences de ces organes de contrôle de l'exécutif dans les mains des collèges de police. Par un tel transfert, le débat démocratique sur la politique de sécurité est rompu et la reconnaissance des élus, bafouée. Ces derniers seront en effet uniquement informés a posteriori des décisions qui auront un impact sur un service de police qu'ils partagent. Tout cela sans espace de discussion sur les priorités policières, les moyens déployés, le personnel mobilisé, les budgets inscrits et la répartition de la charge entre chaque commune.

Plus spécifiquement, pour le budget, cela signifie qu'il sera adopté par ceux qui le dépensent, en l'absence de contre-pouvoir de contrôle, de transparence et de débat, ce qui réduit à néant le principe de contrôle budgétaire. En effet, le contrôle budgétaire par les élus de la majorité comme de l'opposition - nous en avons parlé s'agissant de Molenbeek-Saint-Jean - n'aura lieu qu'a posteriori.

À cela s'ajoute un manque de transparence en ce que les réunions du collège ne sont pas publiques et les procès-verbaux ne sont pas consultables par les citoyens. J'y vois une série de reculs démocratiques.

J'ajoute que Brulocalis et la conférence des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale, études et exemples récents à l'appui, démontraient, lors d'une conférence de presse en janvier dernier, que les collaborations actuelles et prévues entre les six zones de police, ainsi que les synergies avec les autres niveaux de pouvoir, atteignaient déjà les objectifs d'optimisation sans qu'une fusion organisationnelle soit nécessaire. Il existe déjà des protocoles, des accords de collaboration, des mutualisations et des lieux de concertations régulières en matière de politiques de sécurité, stratégiques, opérationnelles et tactiques. Citons également les appuis communs et le plan global de sécurité et de prévention, instrument spécifique de la Région bruxelloise qui contribue à la cohésion et à la coordination des actions.

¹¹⁸³ À titre d'exemple, les polices locales de la Région ont apporté un soutien à la police fédérale en contribuant au démantèlement d'une organisation criminelle dans le cadre du dossier « Sky ECC ». Dans le cadre de cette affaire, le pouvoir fédéral ne s'est pas plaint de la contribution des polices bruxelloises telles qu'elles étaient organisées.

La proximité favorisée par les six zones actuelles qui exercent chacune un service sur leur territoire renforce le lien de confiance entre les citoyens et les forces de l'ordre, ce qui participe au sentiment de sécurité. Elle permet également à chaque chef de police de mieux connaître les spécificités des quartiers et des communes que couvre le corps de police qu'il dirige. Une meilleure connaissance du terrain permet de déterminer les besoins et enjeux propres à chaque zone et, partant, d'apporter une réponse adéquate et rapide aux questions de maintien

bevoegdheden komen bij politiecolleges terecht, waardoor het democratische debat over het veiligheidsbeleid onmogelijk wordt gemaakt. Verkozenen worden immers pas achteraf geïnformeerd over beslissingen over een politiekorps dat ze delen.

Dat betekent dat de begroting wordt goedgekeurd door mensen die de middelen uitgeven, zonder dat er controle door een tegenmacht, transparantie en debat aan te pas komen. De democratische controle kan dus pas achteraf gebeuren. Daarnaast is er een gebrek aan transparantie doordat de vergaderingen van het college en de verslagen niet openbaar zijn.

Brulocalis en de Conferentie van Burgemeesters hebben aan de hand van recente studies en voorbeelden aangetoond dat de huidige en geplande samenwerking tussen de zes politiezones en de synergies met andere beleidsniveaus de gewenste optimalisatie opleveren zonder dat een fusie nodig is.

Zo waren er geen klachten van de federale politie over de Brusselse politie toen die hielp bij de ontmanteling van een criminele organisatie in de context van het Sky ECC-dossier.

De wijkwerking van elk van de zes politiezones verbetert het vertrouwen tussen burgers en ordediensten, wat het veiligheidsgevoel ten goede komt. Ze maakt dat politiechefs de eigenheid van buurten beter kennen, waardoor ze de lokale behoeften en uitdagingen beter kunnen inschatten.

De wijkwerking komt echter op de helling te staan door de zes politiecolleges samen te voegen en slechts een politiechef aan te stellen. Ook de prerogatieven van de burgemeesters worden ondermijnd. Bovendien stelt zich de vraag wat er zal gebeuren wanneer er zich plaatselijke of dringende incidenten voordoen.

de l'ordre, qui sont très différentes dans chaque quartier de Bruxelles.

Or, cette proximité est mise en péril par le projet de loi visant à réduire les six collèges de police et les six chefs de corps à un seul collège de police et un seul chef de corps. Cela revient aussi, de facto, à réduire les prérogatives des bourgmestres, qui sont, elles, garanties par la nouvelle loi communale. Il est aussi légitime de s'inquiéter de la mise en pratique concrète du fonctionnement de la future zone unique de Bruxelles lorsqu'il s'agira de réagir à des situations très localisées ou urgentes. À défaut d'explications supplémentaires, je m'inquiète aussi de l'atteinte à la compétence communale et au principe de subsidiarité.

J'ajoute que l'efficacité policière et les questions de sécurité ne sont pas dans mes attributions dans le cadre de la tutelle ordinaire sur les zones de police, mais plutôt dans celles du ministre-président. Celui-ci confirme, par ailleurs, que ni lui ni la Région n'ont été associés aux travaux menés par le ministre fédéral de l'Intérieur à propos de la fusion des zones de police bruxelloises. En outre, il a fait remarquer qu'il a déjà été interpellé au sujet de cette fusion et de son impact dans le cadre de la commission des Affaires intérieures. Le compte rendu de la réunion du 8 avril dernier reprend les débats qui se sont tenus à cette occasion.

Quant à la garantie que chaque commune disposera réellement d'un commissariat pleinement opérationnel et non limité à une simple disponibilité dynamique, je vous invite à vous adresser à l'autorité fédérale. Elle est à l'initiative de ce projet de loi auquel je n'ai pas été associé.

¹¹⁸⁵ En ce qui concerne le coût réel qu'implique une telle fusion à Bruxelles, je ne dispose d'aucune évaluation. Il ressort des expériences précédentes en matière de fusions que leur mise en œuvre entraîne souvent des coûts supplémentaires considérables. La crainte d'une concentration de moyens financiers et humains en vue d'une fusion au détriment d'autres postes liés à la sécurité a été évoquée par plusieurs acteurs concernés, notamment par le procureur du Roi de Bruxelles.

Par ailleurs, les incitants financiers prévus par la réforme sont clairement insuffisants. La reprise de dettes évoquée initialement par le ministre Quintin semble avoir été remplacée par un subside transitoire dont les contours et la durée restent flous. Ces éléments s'ajoutent à une situation de sous-financement chronique des zones de police bruxelloises que je dénonce déjà depuis plusieurs années.

En effet, la norme KUL utilisée comme norme de financement est particulièrement défavorable à la Région bruxelloise. Dans l'étude réalisée en 2022 à la demande de mon administration, le manque à gagner annuel est estimé à plus de 80 millions d'euros. Cette étude est disponible sur le site de Bruxelles Pouvoirs locaux.

En conclusion, je vous invite à vous adresser aux autorités qui mènent cette réforme.

De efficiëntie van de politiediensten en veiligheidskwesties zijn echter bevoegdheden van de minister-president, die net zomin als het Brussels Gewest, betrokken is bij de voorbereiding van de fusie van de politiezones. Voor meer informatie verwijst hij naar het verslag van de vergadering van de commissie Binnenlandse Zaken van 8 april.

Uw vraag over de garantie van een politiecommissariaat in elke gemeente, is er ook een voor de federale regering.

Ik beschik niet over een evaluatie van de kostprijs van de fusie. Vaak gaan fusies gepaard met aanzienlijke kosten. Betrokkenen, onder wie de procureur des Konings, hebben hun bezorgdheid geuit over de concentratie van middelen en personeel die nadelig zal zijn voor andere veiligheidsaspecten.

De financiële stimuli volstaan duidelijk niet. De overname van de schulden, voorgesteld door minister Quintin, lijkt te zijn vervangen door een onduidelijke overgangssubsidie. Dat komt nog bovenop de structurele onderfinanciering van de Brusselse politiezones.

1187 **Mme Fadila Laanan (PS).**- Je vous remercie pour votre réponse complète. J'entends que le ministre-président de la Région et vous-même n'avez pas été associés à ce projet. Nous ne l'avons pas été non plus. Nous espérons nous entretenir avec le ministre Bernard Quintin au sujet de la fusion.

Comme vous l'avez rappelé, la conférence des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale est hostile à la fusion des zones de police, de même que le procureur du Roi Julien Moinil. Je souscris à votre point de vue, Monsieur le Ministre : cette fusion, qui ne prouve aucunement son efficacité, constitue un véritable recul démocratique. En effet, rien ne montre l'efficacité d'une mutualisation de 25 % des agents sur le terrain, pas même sur le plan budgétaire. Certes, nous ne disposons pas du texte visant la mise en œuvre de cette fusion.

Je demanderai à mes collègues de continuer d'interpeller le ministre sur ce point au Parlement fédéral. Ce projet est catastrophique pour notre Région, et je me demande si l'objectif ne consiste pas précisément à porter préjudice à Bruxelles. J'en suis meurtrie.

- *L'incident est clos.*

1191 **QUESTION ORALE DE MME ANGELINA CHAN**

1191 **à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

1191 **concernant l'état d'avancement du projet de crématorium animalier en Région de Bruxelles-Capitale.**

1193 **Mme Angelina Chan (MR).**- En 2008, le Parlement bruxellois a adopté à l'unanimité une proposition de résolution portant sur la création d'un crématorium pour animaux dans la Région.

Cette résolution, déposée à l'initiative de M. René Coppens et cosignée par plusieurs groupes politiques, demandait au gouvernement :

- de procéder à une étude sur la nécessité, la faisabilité et la localisation d'un crématorium pour animaux ;

- d'entamer des discussions avec la Société coopérative intercommunale de crémation, également appelée Cremabru, qui s'était déclarée demandeuse, afin d'envisager la création d'une telle infrastructure à un autre endroit que le crématorium intercommunal pour personnes sis à Uccle.

Cette proposition, soutenue par tous les groupes, partait d'un triple constat :

Mevrouw Fadila Laanan (PS) (in het Frans).- U noch de minister-president of het parlement zijn betrokken bij het plan. We hopen dat we de fusie met minister Quintin kunnen bespreken.

De Conferentie van Burgemeesters is tegen de fusie, net als de procureur des Konings. De fusie doet afbreuk aan de democratie, want het is helemaal niet aangetoond dat een centrale dienst met een kwart van de agenten efficiënter en voordeliger zal zijn.

Ik roep mijn collega's op om de federale minister te blijven interpellieren. Het plan is een ramp voor het gewest. Ik vraag me zelfs af of het niet de bedoeling is om Brussel schade te berokkenen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANGELINA CHAN

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de vordering van de plannen voor een dierencrematorium in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

Mevrouw Angelina Chan (MR) (in het Frans).- In 2008 keurde het parlement de ontwerp-resolutie inzake de oprichting van een dierencrematorium unaniem goed. Daarin werd de regering gevraagd om een haalbaarheidsstudie uit te voeren en om overleg te plegen met de Intercommunale Coöperatieve Venootschap voor Crematie (ICVC), die zich bereid had verklaard een dergelijke infrastructuur uit te bouwen op een andere locatie dan het crematorium in Ukkel.

Het voorstel bood een antwoord op de groeiende vraag van de Brusselaars om hun huisdieren te laten cremen en op een waardige manier afscheid van hen te nemen. Bovendien biedt crematie voordelen op het vlak van hygiëne.

Zeventien jaar later is er nog altijd geen dierencrematorium in Brussel, terwijl zo'n infrastructuur wel al bestaat in Vlaanderen en Wallonië. De ICVC heeft wel de gemeente Schaarbeek aangesproken om een terrein te huren voor de vestiging van een dierencrematorium. De besprekingen gaan voornamelijk over de indexering van de huurprijs en de sanering van het terrein, die wordt geraamd op 14.000 tot 17.000 euro voor het onderzoek en 50 tot 70 euro per ton afgevoerde grond.

- la demande croissante des Bruxellois de pouvoir faire incinérer leurs animaux de compagnie ;

- la nécessité de pouvoir leur rendre un adieu digne et respectueux ;

- le caractère hygiénique de la crémation par rapport aux autres modes de traitement des dépouilles animales.

Dix-sept ans après cette adoption unanime, aucun crématorium animalier n'a encore vu le jour à Bruxelles, alors que la demande citoyenne reste forte et que des infrastructures existent déjà en Flandre et en Wallonie.

Aujourd'hui, Cremabru a engagé des démarches concrètes avec la commune de Schaerbeek. Elles incluent un projet de bail visant à implanter un crématorium animalier sur un terrain communal de 1.058 mètres carrés, sur lequel se trouve l'actuel parking du personnel du cimetière communal.

Les discussions portent principalement sur l'indexation du canon et sur la prise en charge de la dépollution du site, évaluée entre 14.000 et 17.000 euros pour l'étude, et entre 50 et 70 euros la tonne pour l'évacuation des terres.

¹¹⁹⁵ En outre, dans le cadre du programme triennal d'investissement 2016–2018, Cremabru avait déjà introduit ce projet. Le gouvernement bruxellois de l'époque l'avait déclaré recevable au titre de l'article 17 de l'ordonnance relative aux subventions pour la gestion et les infrastructures funéraires. Le projet bénéficiait d'une subvention à hauteur de 50 % pour les travaux et pour les études, le solde étant financé sur fonds propres.

L'étude de faisabilité prévue par la résolution de 2008 a-t-elle été réalisée ? Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions ?

Comment le gouvernement actuel évalue-t-il la recevabilité du projet de crématorium animalier introduit par Cremabru dans le cadre du programme triennal d'investissement 2016–2018 ?

Des discussions ont-elles été menées récemment entre la Région, Cremabru et la commune de Schaerbeek afin d'actualiser le dossier et d'envisager une nouvelle demande de subvention pour le triennat en cours ?

La Région va-t-elle accompagner financièrement ou techniquement la création de cette infrastructure, notamment en matière de dépollution du site, de permis d'environnement ou d'aménagement ?

Enfin, la création d'un crématorium animalier figure-t-elle encore parmi les priorités du gouvernement bruxellois dans le cadre de la planification des équipements collectifs à dimension régionale ?

Bovendien stond het project al in het investeringsprogramma 2016-2018 van de ICVC. De toenmalige Brusselse regering had het ontvankelijk verklaard en zou een subsidie van 50% verstrekken voor de werken en studies.

Is de haalbaarheidsstudie, zoals voorzien in de resolutie van 2008, effectief uitgevoerd? Wat zijn de conclusies? Hoe beoordeelt de huidige regering de ontvankelijkheid van het project? Was er recent overleg tussen het gewest, de ICVC en de gemeente Schaarbeek? Zal het gewest financiële of technische steun verlenen voor de bouw van het dierencrematorium? Behoort het project nog steeds tot de prioriteiten van de Brusselse regering?

1197 **M. Bernard Clerfayt, ministre.-** Tout d'abord, en tant que ministre chargé des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal, je soutiens toute initiative visant à doter la Région bruxelloise d'un crématorium animalier. En effet, il est indispensable de pouvoir rendre hommage à nos compagnons de vie et les accompagner à notre tour pour leur dernier voyage dans les meilleures conditions.

Je vous confirme que le 30 juin 2016, un gouvernement précédent a retenu des projets dans le cadre du triennat d'investissement 2016-2018 des communes et intercommunales, dans lequel figuraient bien le crématorium et son étude de faisabilité. Cependant, le porteur du projet, la Société coopérative intercommunale de crémation (Cremabru), a lui-même décidé de se concentrer prioritairement sur le crématorium destiné aux êtres humains, financé en partie par la Région. J'ai eu le plaisir de l'inaugurer avec le ministre-président en mai 2024.

Malgré tout, la résolution de 2008 à laquelle vous faites référence a été vidée de ses effets lors du renouvellement du Parlement, puisque celle-ci n'engage que l'exécutif actif sous la législature au cours de laquelle elle a été adoptée. Il est peut-être regrettable que le gouvernement sollicité par cette résolution de 2008 n'ait pas donné suite à la demande d'étude de faisabilité.

Je rappelle que l'opportunité de construire et de gérer un crématorium animalier relève de la compétence exclusive des communes, qui peuvent s'organiser au travers d'intercommunales. Cette question ne dépend donc pas de la Région. Je salue d'ailleurs les démarches de la commune de Schaerbeek, qui fut à l'initiative des réflexions sur le territoire bruxellois, en accord avec Cremabru.

Le cas échéant, toute intervention future de la Région ne peut se comprendre qu'au travers de l'ordonnance du 16 juillet 1998 relative à l'octroi de subsides destinés à encourager la réalisation d'investissements - communaux - d'intérêt public.

1199 Mon administration m'informe qu'aucune discussion récente n'a été entamée au sujet de ce projet ou d'un éventuel financement, ni avec Bruxelles Pouvoirs locaux, ni avec le département bien-être animal de Bruxelles Environnement.

À ce sujet et pour répondre à vos deux dernières questions, je vous rappelle que le gouvernement actuel est en affaires courantes et qu'il ne peut donc prendre aucune nouvelle initiative. La volonté d'encourager ou non la création d'un tel projet relèvera du futur gouvernement.

Je rappelle qu'il faut une initiative communale. Dans le cadre de celle-ci, un financement régional est possible, conformément aux règles de subventionnement de ce qu'on appelle les travaux subsidiés.

1201 **Mme Angelina Chan (MR).** - J'avais effectivement le sentiment qu'aucune avancée n'avait été réalisée dans ce dossier depuis la résolution de 2008 et c'est ce qui m'inquiétait. Je ne demande pas qu'une décision soit prise en cette période d'affaires courantes.

De heer Bernard Clerfayt, minister (in het Frans). - Elk initiatief om het Brussels Gewest een dierencrematorium te geven, krijgt mijn steun.

In 2016 selecteerde de toenmalige regering dit project effectief in het kader van het investeringsplan 2016-2018 van de gemeenten en intercommunales. De projectdrager, de Intercommunale Coöperatieve Vennootschap voor Crematie (ICVC), besloot echter om zich in de eerste plaats op het crematorium van Ukkel toe te leggen, dat ondertussen in werking is. Jammer genoeg was de resolutie van 2008 waar u naar verwijst enkel bindend tijdens de betreffende zittingsperiode. Het is misschien jammer dat de toenmalige regering ze niet heeft uitgevoerd.

Ik herinner eraan dat de bouw en het beheer van een dierencrematorium een gemeentelijke en dus geen gewestelijke bevoegdheid is. De samenwerking tussen de gemeente Schaerbeek en de ICVC juich ik ten zeerste toe. Een eventuele toekomstige gewestsubsidie moet worden gezien in het licht van de ordonnantie van 16 juli 1998.

Recent vonden er geen gesprekken over het project plaats, noch met Brussel Plaatselijke Besturen, noch met de dienst Dierenwelzijn van Leefmilieu Brussel. De regering in lopende zaken kan ook geen nieuwe beslissingen nemen. Het is aan de toekomstige regering om het project al dan niet aan te moedigen.

Mevrouw Angelina Chan (MR) (in het Frans). - Ik had inderdaad al het gevoel dat er sinds de resolutie van 2008 geen vooruitgang was geboekt.

Ma démarche visait uniquement à comprendre ce qu'il était advenu des décisions prises à l'époque et de la recevabilité accordée dans le cadre du triennat 2016-2018.

Aujourd'hui, Cremabru exprime son intérêt et, de son côté, la commune de Schaerbeek a recensé un terrain et engagé des discussions. Je consulterai les acteurs concernés à ce sujet.

- *L'incident est clos.*

De ICVC heeft wel belangstelling getoond en de gemeente Schaerbeek heeft een terrein gevonden. Ik zal meer informatie inwinnen bij de betrokken partijen.

- *Het incident is gesloten.*